

Fin 2022, d'après le Baromètre d'opinion de la DREES, en France métropolitaine, 20 % des Français s'estiment pauvres et 17 % pensent qu'ils risquent de le devenir dans les cinq prochaines années. Si 83 % des Français se déclarent préoccupés par la pauvreté, cette part a toutefois diminué par rapport à 2013 (-10 points), notamment dans les ménages aisés. 44 % des Français sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans. Près de six Français sur dix sont favorables à une revalorisation du RSA mais, parmi eux, seulement un quart est disposé à payer davantage d'impôts ou de cotisations pour la financer. Pour une personne seule, le montant de ressources garanti par le RSA (598 euros fin 2022) est très éloigné du revenu considéré comme le minimum pour vivre par les Français, évalué à 1 955 euros par mois en moyenne.

### La part des personnes se considérant comme pauvres reste stable en 2022

D'après les données du millésime 2022<sup>1</sup> du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1), 20 % des Français s'estiment en situation de pauvreté<sup>2</sup> et 17 % supplémentaires pensent qu'ils peuvent le devenir dans les cinq prochaines années. La part des personnes qui se considèrent comme pauvres diffère nettement selon la catégorie socioprofessionnelle, puisque trois ouvriers sur dix<sup>3</sup> et un quart des employés se déclarent pauvres, contre seulement 4 % des cadres (*graphique 1*). Depuis 2018, cette part reste relativement stable pour l'ensemble de la population. Elle a cependant augmenté de 8 points entre 2018 et 2020 chez les jeunes de moins de 30 ans, se maintenant en 2021 et en 2022 à un niveau proche d'un quart.

En 2022, le sentiment d'exposition au risque de pauvreté remonte de 2 points par rapport à 2021 (*graphique 2*). Il varie très fortement selon le niveau de vie<sup>4</sup> : en 2022, 89 % des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés

se sentent protégés, contre seulement 36 % de celles appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes.

### Le sentiment que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter en France reste très élevé

Si une majorité des Français se sentent à l'abri du risque de pauvreté, 83 % d'entre eux déclarent que ce sujet les préoccupe personnellement (« beaucoup » ou « assez »). Alors qu'elle restait stable, autour de 93 % depuis 2000, cette proportion diminue progressivement depuis 2014, principalement du fait d'une préoccupation moindre des ménages aisés à l'égard de la pauvreté (*graphique 3*). Ainsi, cette part est restée stable parmi les 20 % des ménages les plus modestes depuis 2014<sup>5</sup> tandis qu'elle a chuté de 18 points parmi les 20 % les plus aisés. Les ménages des trois quintiles de niveau de vie intermédiaires ont connu une baisse dont l'ampleur se situe, selon le quintile, entre -4 et -8 points et qui est d'autant plus marquée que le niveau de vie est élevé.

1. Les données de l'édition 2022 du Baromètre de la DREES ont été collectées entre le 17 octobre et le 16 décembre 2022.

2. À titre de comparaison, le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian en France métropolitaine est de 14,6 % en 2019 (voir fiche 03), de même qu'en 2020 selon l'estimation avancée réalisée par l'Insee.

3. Il s'agit de la profession actuelle pour les personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi.

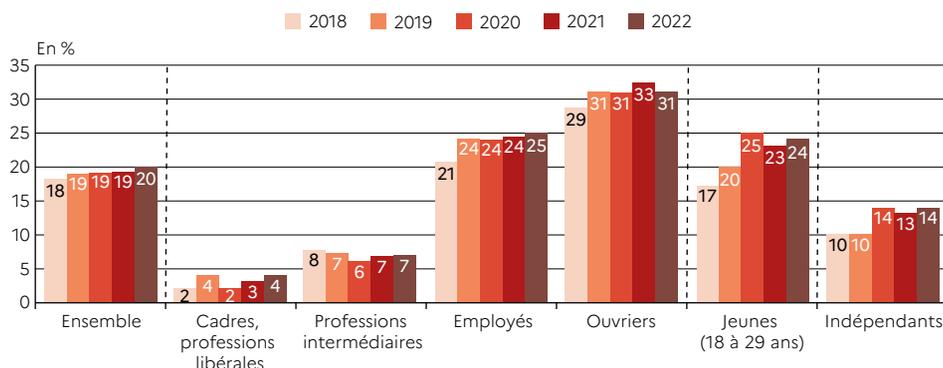
4. Le niveau de vie s'entend dans cette fiche comme le revenu déclaré par unité de consommation (UC) du ménage.

5. Toutefois, parmi les membres de ces ménages, la part des personnes étant « beaucoup » préoccupées a diminué, compensée par une hausse de la part de celles l'étant « assez ».

En 2022, 44 % des personnes interrogées jugent que les 18-29 ans sont surexposés au risque de pauvreté<sup>6</sup>. L'inquiétude pour la situation des jeunes adultes marque ainsi un recul de 4 points par rapport à 2021 et de 9 points par rapport à 2020.

Neuf personnes sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis cinq ans (graphique 4). Cette proportion est relativement stable depuis 2011, autour de 90 %, après avoir augmenté régulièrement entre 2004 et 2011.

**Graphique 1** Proportion de personnes se considérant comme pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle, la tranche d'âge et le statut d'activité, entre 2018 et 2022



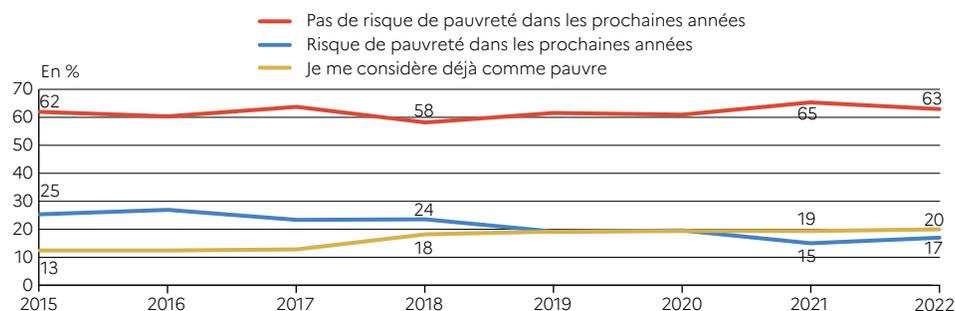
**Notes >** Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Catégorie socioprofessionnelle : il s'agit de la profession actuelle des personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi. Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 7 % des réponses en 2022, 8 % en 2021 comme en 2020, 6 % en 2019 comme en 2018. La catégorie « Ensemble » regroupe aussi les personnes qui ne sont pas dans l'une des quatre catégories socioprofessionnelles présentées.

**Lecture >** La proportion des ouvriers qui se considèrent comme pauvres est passée de 29 % en 2018 à 31 % en 2022.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2017-2022.

**Graphique 2** Perception de la situation personnelle vis-à-vis de la pauvreté, entre 2015 et 2022



**Notes >** Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 7 % des réponses en 2022, 8 % en 2021 comme en 2020, 6 % en 2019 comme en 2018 et 1 à 2 % les années précédentes.

**Lecture >** La proportion des Français qui se considèrent comme pauvres est passée de 13 % en 2015 à 20 % en 2022.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2015-2022.

6. La question posée est : « Selon vous, les personnes de 18 à 29 ans ont-elles un risque de pauvreté plus ou moins important que la moyenne des Français ? Plus/Autant/Moins/[Ne se prononce pas]. »

Le pessimisme sur les perspectives futures est également très fort : la part des personnes qui considèrent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir s'établit à 90 % en 2022. Cette proportion a augmenté régulièrement entre 2004 et 2016 (+15 points), avant d'osciller depuis.

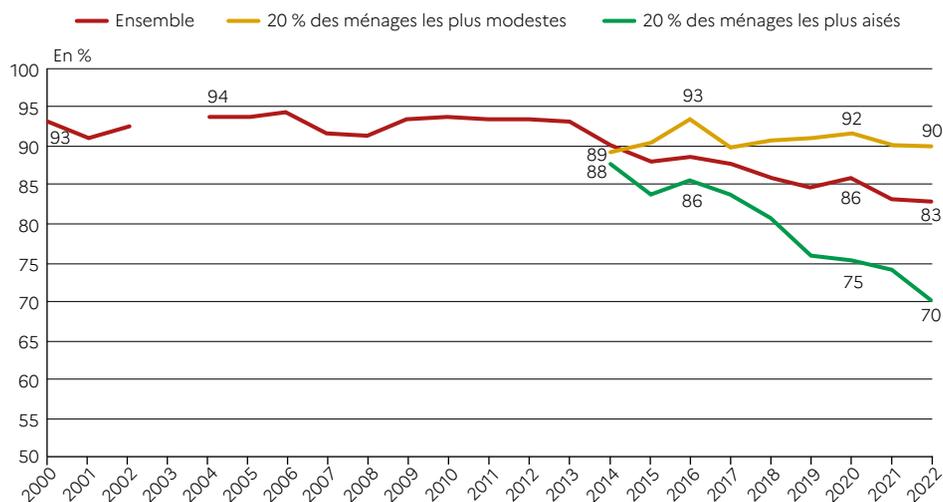
La crainte à l'égard du chômage s'atténue sensiblement par rapport à 2020, en lien avec des créations d'emploi restées dynamiques depuis la fin du premier confinement. La part des Français préoccupés par le chômage passe de 76 % en 2020 à 66 % en 2022. En 2022, 31 % des Français redoutent qu'eux-mêmes ou l'un de leurs proches ne se retrouvent au chômage à court terme. Après un pic à 44 % en 2020, cette part semble prolonger en 2022 la baisse amorcée en 2017.

### Près de la moitié des Français soutiennent l'ouverture du RSA dès 18 ans

En 2022, 44 % des Français sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans<sup>7</sup>. Ils sont bien moins nombreux que les années précédentes, notamment qu'en 2020 et 2021. Cette part s'élevait en effet à 55 % en 2020, année de crise sanitaire durant laquelle le sujet de la pauvreté des étudiants et des jeunes adultes en général était particulièrement prégnant dans les médias.

58 % des Français sont favorables à l'idée d'une hausse du RSA. Cette part baisse toutefois par rapport aux années antérieures : de 2017 à 2021, elle était en moyenne de 65 %. En 2022, parmi les personnes favorables à cette revalorisation, un quart d'entre elles seulement se déclarent prêtes

### Graphique 3 Proportion de personnes préoccupées par la pauvreté selon leur niveau de vie, depuis 2000



**Notes >** Question posée : « Pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? » À propos de la pauvreté, les répondants « préoccupés » sont ceux qui ont déclaré l'être « beaucoup » ou « assez ». Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses chaque année. La variable de quintile de niveau de vie du répondant n'est disponible que depuis 2014.

**Lecture >** En 2022, 83 % des Français se déclarent assez ou beaucoup préoccupés par la pauvreté.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2000-2022.

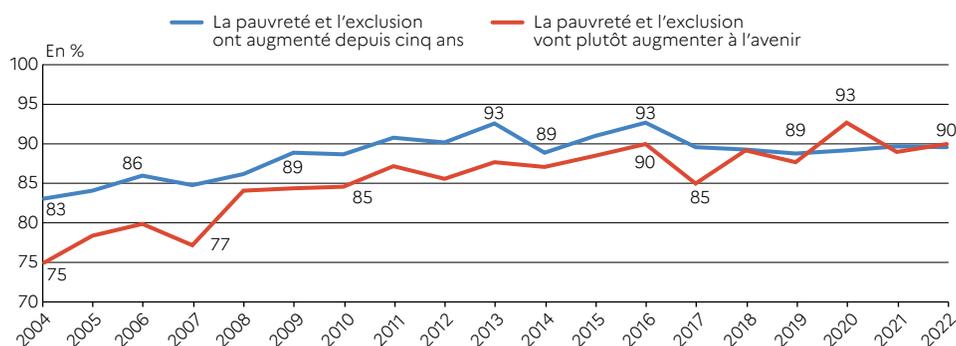
7. Sauf exception, le RSA s'adresse actuellement aux personnes âgées d'au moins 25 ans (voir fiche 22).

à la financer par une augmentation de leurs impôts ou de leurs cotisations.

Les montants de revenu garantis par les minima sociaux (voir fiche 08) restent inférieurs à ce que la majorité des Français<sup>8</sup> estiment le niveau de revenu minimum dont un individu doit disposer pour vivre. En effet, moins de 2 % des Français évaluent le minimum pour vivre à 950 euros mensuels ou moins pour une personne seule<sup>9</sup> et 10 % à 1 300 euros ou moins (soit environ le niveau du

smic net)<sup>10</sup>. La moyenne du revenu jugé minimal pour vivre s'élevait à 1 955 euros par mois en 2022, en forte croissance par rapport à la période 2018-2021, quand il se situait autour de 1 750 euros par mois, sans doute en raison du fait que 2022 a été marquée par une forte hausse de l'inflation. La moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux est nettement inférieure à celle pour l'ensemble de la population (encadré 1).

#### Graphique 4 Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion, depuis 2004



**Notes >** Questions posées : « Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France ont diminué/ont augmenté/(sont restées stables) ? », « Et à l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion en France vont plutôt augmenter/vont plutôt diminuer/(resteront stables) ? » Les modalités entre parenthèses ne sont pas proposées explicitement par les enquêteurs. Depuis 2004, pour la première question, la modalité « Ne se prononce pas » représente moins de 2 % des réponses. Pour la seconde question, elle représente près de 4 % des réponses de 2004 à 2006, puis de 1 à 3 % des réponses entre 2007 et 2022.

**Lecture >** La proportion des Français qui estiment que « la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir » est passée de 75 % en 2004 à 90 % en 2022.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2004-2022.

#### Encadré 1 L'opinion des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité sur la politique sociale et sur leur situation personnelle

Selon l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) de 2018 (voir annexe 1.1), les deux tiers des bénéficiaires de revenus minima garantis (minima sociaux<sup>1</sup> et prime d'activité) fin 2017 considèrent, fin 2018, qu'ils ont besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics, compte tenu de leur situation globale, du montant des aides publiques et du montant de leurs impôts. Ils sont, en proportion, plus nombreux dans ce cas que dans l'ensemble de la population<sup>2</sup>, où cette part est déjà élevée (49 %). Ce sont les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'ASS qui considèrent le plus avoir besoin d'être aidés davantage par les pouvoirs publics (près des trois quarts). ●●●

8. La question posée est la suivante : « Selon vous, pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois (en euros) ? »

9. Au moment de l'enquête, le montant du RSA pour une personne seule s'élevait à 598 euros, celui du minimum vieillesse à 953 euros et celui de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 957 euros.

10. 89 % des personnes interrogées se prononcent par ailleurs en faveur d'une hausse du smic.



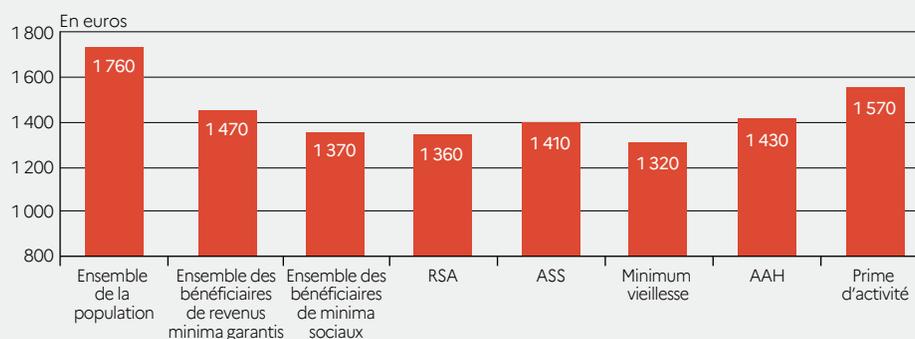
Quand on leur demande quel type d'action semble le plus nécessaire aujourd'hui dans le cadre de la politique sociale, la majorité des bénéficiaires de revenus minima garantis mentionnent<sup>3</sup> une augmentation du montant des prestations (allocations logement, prestations familiales, minima sociaux) [54 %], devant un meilleur accompagnement vers les droits (25 %) et, enfin, le développement de services (crèches, dispositifs de formation, équipements ou aides pour personnes âgées) [22 %]. Les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'AAH, qui perçoivent pourtant les prestations dont les montants maximaux sont les plus élevés, citent davantage l'augmentation du montant des prestations comme principale action nécessaire (respectivement 69 % et 60 %).

L'ordre de priorité est différent pour l'ensemble de la population puisque la moitié cite, fin 2018, le développement de services en première action nécessaire et seulement 27 % une augmentation du montant des prestations.

Par ailleurs, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis est inférieure de 290 euros à celle pour l'ensemble de la population. Cet écart est même de 390 euros si on se restreint aux bénéficiaires de minima sociaux, c'est-à-dire si on exclut les bénéficiaires de la prime d'activité, qui se situent en moyenne un peu plus haut dans l'échelle des niveaux de vie. Ainsi, la moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux se situe à 1 370 euros par mois, contre 1 570 euros pour les bénéficiaires de la prime d'activité et 1 760 euros pour l'ensemble de la population (*graphique*).

Enfin, si la quasi-totalité (95 %) des bénéficiaires estiment que percevoir un minimum social ou la prime d'activité est un droit normal compte tenu de leur situation, un tiers des bénéficiaires de minima sociaux et 14 % de ceux de la prime d'activité pensent<sup>4</sup> qu'il s'agit d'une aide dévalorisante. Parmi les bénéficiaires de minima sociaux, les allocataires de l'AAH et du minimum vieillesse, a priori moins souvent en capacité de travailler, ressentent moins ce sentiment de dévalorisation (26 %) que les bénéficiaires du RSA et de l'ASS (36 %). Enfin, 75 % des bénéficiaires du RSA estiment que percevoir un minimum social signifie bénéficier d'un accompagnement pour s'insérer. De fait, tous les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs associés à cette prestation (98 % d'entre eux) doivent normalement bénéficier d'un accompagnement destiné à les aider dans leurs démarches d'insertion (voir fiche 17).

### Moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis, selon la prestation perçue, fin 2018



**Lecture >** Fin 2018, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) est de 1 470 euros pour les bénéficiaires de revenus minima garantis contre 1 760 euros pour l'ensemble de la population.

**Champ >** Bénéficiaires au 31 décembre 2017 d'une des prestations retenues et résidant en France (hors Mayotte). Ensemble de la population : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source >** DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2018 et Baromètre d'opinion 2018.

1. Il s'agit du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et du minimum vieillesse, soit 95 % des allocations de minima sociaux versées fin 2018.

2. Les résultats sur l'ensemble de la population sont issus de l'édition 2018 du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1).

3. Les personnes enquêtées devaient choisir une modalité parmi les trois proposées.

4. Les modalités de réponse sont « plutôt d'accord » ou « plutôt pas d'accord ».

## Près des trois quarts des Français pensent que le non-recours aux prestations et aux droits sociaux est élevé

Le non-recours aux prestations sociales se définit comme le fait d'être éligible à une prestation sociale et de ne pas en bénéficier. Ce phénomène peut être important pour certaines prestations. Près de trois Français sur quatre estiment que de nombreuses personnes ne bénéficient pas des droits et allocations auxquels elles peuvent prétendre (tableau 1). En parallèle, pratiquement autant de Français (sept sur dix) jugent que beaucoup de personnes perçoivent des allocations auxquelles elles n'ont pas droit ; cette part est relativement similaire quel que soit le niveau de vie. Les populations les plus aisées sont un peu moins souvent convaincues que les autres de l'ampleur du phénomène de non-recours. Parmi les 20 % des ménages les plus aisés, 66 % considèrent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits auxquels elles peuvent prétendre, alors que cette part s'établit entre 72 % et 76 % pour les quatre autres quintiles de niveau de vie. Les causes du non-recours peuvent être multiples. Le manque d'information sur les aides ou sur les

organismes auxquels s'adresser est la première cause mentionnée, loin devant les autres, par les Français (42 %) [graphique 5]. Cette part a toutefois reculé de 14 points depuis 2016. Un quart des Français estiment que la principale explication du non-recours est la complexité ou la longueur des démarches à entreprendre.

## Une moins bonne connaissance des prestations en 2022 qu'en 2016

En lien avec les facteurs susceptibles d'expliquer le non-recours, le Baromètre d'opinion de la DREES interroge également les enquêtés sur leur connaissance des principales prestations sociales. En 2022, les Français ont, en moyenne, entendu parler de 4,9 prestations parmi la liste des six proposées : RSA, allocations familiales, aides au logement, prime d'activité, allocation aux adultes handicapés (AAH) et minimum vieillesse (tableau 2). Ce nombre était de 5,2 en 2016. En 2022, ils n'en connaissent assez précisément que 2,0, contre 2,5 en 2016. Parmi les personnes appartenant aux 40 % des ménages les plus modestes, cette connaissance assez précise est également, en moyenne, moins fréquente en 2022 (2,1 prestations) qu'en 2016 (2,7 prestations).

**Tableau 1** Opinion des Français concernant l'importance du non-recours et du bénéfice d'allocation sans y avoir droit, selon leur niveau de vie, en 2022

Quintiles de niveau de vie	En %	
	Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre	Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit
Premier quintile (20 % des ménages les plus modestes)	76	67
Deuxième quintile	76	72
Troisième quintile	72	70
Quatrième quintile	74	71
Cinquième quintile (20 % des ménages les plus aisés)	66	71
<b>Ensemble</b>	<b>73</b>	<b>70</b>

**Notes >** Question posée : « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour aider les citoyens à faire face aux différents risques sociaux : handicap, dépendance, vieillesse, chômage, maladie, précarité, exclusion, etc. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ? »

1. Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

2. Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 6 % des réponses pour la première question et 7 % pour la seconde.

**Lecture >** 76 % des Français appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

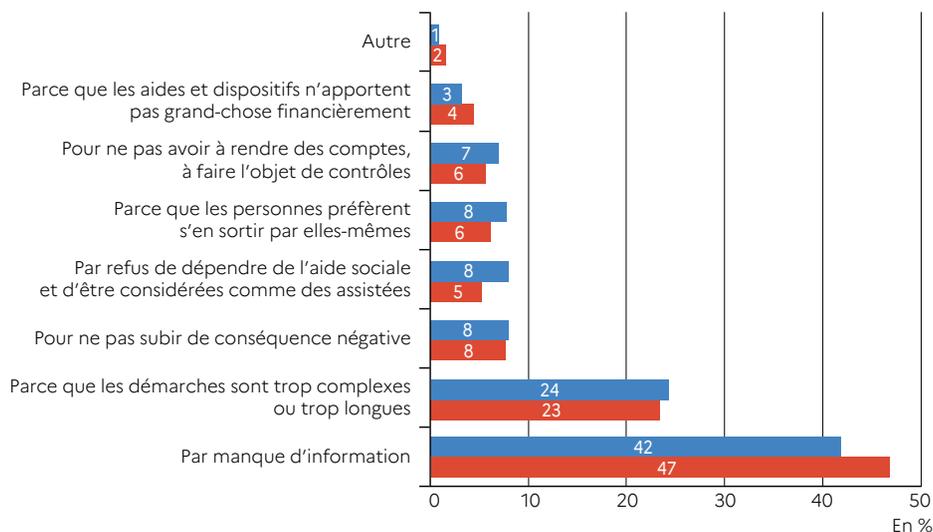
**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2022.

Le RSA apparaît comme une prestation toujours très largement connue : 94 % des Français en ont entendu parler en 2022. Ils sont autant parmi les 40 % les plus modestes. Quant au minimum vieillesse et la prime d'activité, ils sont moins bien connus que le RSA. Que ce soit parmi l'ensemble de la population ou parmi les plus modestes, trois quarts des personnes interrogées ont entendu parler de la prime d'activité en 2022, une proportion relativement stable par rapport à 2016. Quant au minimum vieillesse, 58 % des Français déclarent en avoir entendu parler en 2022 (contre 69 % en 2016) ; cette part s'élève à 56 % parmi les plus modestes (contre 61 % en 2016). En 2022, parmi l'ensemble des personnes résidant en France métropolitaine, 38 % connaissent

assez précisément le RSA, 27 % la prime d'activité et 16 % le minimum vieillesse, reproduisant ainsi l'ordre observé à propos du fait d'avoir entendu parler des prestations. Les 40 % les plus modestes sont un peu plus nombreux à connaître de manière assez précise le RSA (41 %) et la prime d'activité (31 %), alors que la part est similaire à celle de l'ensemble des personnes résidant en France métropolitaine concernant le minimum vieillesse (16 %). Tandis que la connaissance assez précise de la prime d'activité est restée relativement stable de 2016 à 2022, celle du RSA a fortement diminué (-8 points de pourcentage pour l'ensemble de la population). Quant au minimum vieillesse, sa connaissance assez précise a également baissé (-6 points). ■

### Graphique 5 Raisons principales pouvant expliquer le non-recours aux aides et dispositifs sociaux selon les Français, en 2022

■ Ensemble des Français  
■ Bénéficiaires du RSA, d'allocations chômage ou de prestations liées au handicap ou à la dépendance



**Notes >** Question posée : « Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 3 % des réponses en 2022.

**Lecture >** 42 % des Français estiment que la raison principale du non-recours est le « manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser ». Cette proportion s'élève à 47 % parmi les personnes qui déclarent avoir perçu le revenu de solidarité active (RSA), des allocations chômage ou des prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance, au cours des douze derniers mois.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2022.

**Tableau 2** Connaissance des prestations sociales en 2016 et 2022

	Ensemble des Français		Deux premiers quintiles de niveau de vie <sup>1</sup>	
	2016	2022	2016	2022
<b>Parmi le RSA, les allocations familiales, les aides au logement, la prime d'activité, l'AAH et le minimum vieillesse :</b>				
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes ont entendu parler	5,2	4,9	5,1	4,9
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes savent assez précisément qui peut en bénéficier	2,5	2,0	2,7	2,1
<b>Part ayant entendu parler (en %) :</b>				
du RSA	98	94	97	94
de la prime d'activité	71	74	74	75
du minimum vieillesse	69	58	61	56
<b>Part déclarant savoir assez précisément qui peut bénéficier (en %) :</b>				
du RSA	46	38	52	41
de la prime d'activité	26	27	33	31
du minimum vieillesse	22	16	21	16

1. Il s'agit des membres des 40 % des ménages les plus modestes.

**Notes >** Questions posées : « Pour chacune des prestations suivantes, revenu de solidarité active ou RSA, prime d'activité ou PA, allocations familiales, aides au logement, allocation pour adulte handicapé ou AAH, minimum vieillesse ou allocation de solidarité aux personnes âgées ou Aspa :

1. en avez-vous entendu parler ? oui/non ;

2. si oui, savez-vous qui peut en bénéficier ? oui, assez précisément/oui, mais approximativement/non. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses en 2022.

**Lecture >** En 2022, les Français déclarent avoir entendu parler, en moyenne, de 4,9 prestations sociales parmi la liste des six prestations citées, contre 5,2 en 2016.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2022.

### Pour en savoir plus

- > Une présentation générale du Baromètre d'opinion de la DREES, les questionnaires annuels et les bases de données sont accessibles sur le site de la DREES : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr).
- > Un outil de visualisation en ligne des données du Baromètre est également mis à disposition sur le site de la DREES : [drees.shinyapps.io/Barometre-DREES/](https://drees.shinyapps.io/Barometre-DREES/).
- > **Buresi, G., Cornuet, F.** (2021, novembre). Estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités. Insee, *Insee Analyses*, 70.
- > **Duvoux, N., Papuchon, A.** (2018, décembre). Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 59/4.
- > **Hannafi, C., Le Gall, R., Omalek, L., Marc, C.** (2022, février). Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 92.
- > **Lardeux, R., Papuchon, A., Pirus, C.** (2021, juillet). Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020. DREES, *Études et Résultats*, 1195.
- > **Pirus, C.** (2023, avril). Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information. DREES, *Études et Résultats*, 1263.